

DC 1 : Accueil et intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil

1.1. Répondre aux besoins physiques de l'enfant

- Savoir mobiliser les ressources matérielles et humaines pour accueillir l'enfant en fonction de ses besoins, de son développement et de son histoire
- Savoir adapter le cadre de vie, le rythme de vie et l'hygiène de vie au développement de l'enfant, en respectant sa personnalité et son intimité

1.2. Contribuer à répondre aux besoins psychiques de l'enfant

- Savoir favoriser l'établissement de liens répondant aux besoins de l'enfant
- Savoir permettre à l'enfant d'exprimer ses émotions et sa vision de la situation
- Savoir préserver l'image de la famille de l'enfant notamment dans sa manière d'en parler ou de lui parler

1.3. Répondre au besoin de soins

- Savoir prendre en compte les besoins de soins primaires de l'enfant

1.4. Intégrer l'enfant dans sa famille d'accueil

- Savoir identifier et veiller à la place de l'enfant dans la famille d'accueil tout au long du placement, en sachant avoir recours à l'équipe pluridisciplinaire
- Savoir s'exprimer dans l'équipe pluridisciplinaire sur les interactions entre les membres de la famille d'accueil et l'enfant, dans le respect de sa parole et de son intérêt

DC 2 : Accompagnement éducatif de l'enfant

2.1. Favoriser le développement global de l'enfant

- Savoir proposer à l'enfant un modèle éducatif en lien avec le projet personnalisé le concernant et l'adapter à son histoire familiale, à sa culture, à l'étape de son développement
- Savoir permettre à l'enfant d'exprimer ses attentes et ses projets personnels

2.2. Contribuer à l'insertion sociale, scolaire ou professionnelle de l'enfant

- Savoir repérer les besoins d'un enfant en terme d'apprentissage et se donner les moyens de connaître les outils ou les lieux ressources pour les satisfaire
- Savoir permettre à l'enfant de s'inscrire dans un environnement social en fonction de son âge
- Savoir contribuer à l'accès à l'autonomie

DC 3 : Communication professionnelle

3.1. Communiquer avec les membres de l'équipe de placement familial

- Savoir identifier les missions et le fonctionnement de l'institution dans laquelle on travaille.
- Repérer et respecter les places, fonctions et responsabilités de chacun et être capable de se situer par rapport aux divers intervenants
- Savoir participer à l'élaboration et à l'évaluation du projet pour l'enfant
- Savoir appliquer les principes de confidentialité

3.2. Communiquer avec les intervenants extérieurs

- Savoir se repérer dans le système de protection sociale et connaître ses différentes institutions
- Savoir adapter sa communication extérieure en fonction des règles établies par le service dans le respect de la discrétion professionnelle

Remarque : Conformément à la définition de la profession, le terme "enfant" dans ce document désigne indifféremment "l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur".